



S.I.T.S.L.

Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire du Lavezon

07210 Prat Sarat ST VINCENT DE BARRES

Tel : 04.75.65.94.93 Port/sms : 06.34.13.03.87

e-mail :sitsl@wanadoo.fr

Page facebook : Syndicat de Transport Scolaire du lavezon

Secrétariat ouvert au public le matin de 9h15 à 12h00

FICHE D'INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE ELEVES DE MATERNELLE ET PRIMAIRE ECOLES ROCHEMAURE

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

à rendre directement à l'école ou en mairie au plus tard le 04 juillet 2022

ELEVE

Nom.....

Prénom.....

Né (e) le.....

RESPONSABLE 1

Père Mère Tuteur Tutrice

Nom.....

Prénom

Adresse.....

Commune.....

Tél Fixe.....

Tél Portable.....

Tél Professionnel.....

RESPONSABLE 2

Père Mère Tuteur Tutrice

Nom.....

Prénom

Adresse (si différente).....

Commune.....

Tél Fixe.....

Tél Portable.....

Tél Professionnel.....

CLASSE PREVUE EN 2022/2023

PS MS GS

CP CE1 CE2 CM1 CM2

Prise en charge alternée Oui Non

(autre parent ou assistante maternelle)

Nom.....

Prénom

Adresse.....

Téléphone Portable.....

TRANSPORT Cocher les cases correspondantes

	Matin	Soir
Lundi		
Mardi		
Jeudi		
Vendredi		

Autres précisions :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Adresse email de contact :

Les parents ou le responsable légal de l'élève reconnaissent avoir pris connaissance du règlement intérieur du SITSL ci-joint (**à conserver**) et s'engagent à vérifier que l'enfant ait bien compris les consignes du règlement intérieur des transports scolaires

Date :

Signature des parents ou du responsable légal :

AUTORISATION PARENTALE TRANSPORT SCOLAIRE **ELEVE DE MATERNELLE**

Lors des transports scolaires, votre enfant, scolarisé en maternelle, ne peut être confié qu'à des personnes majeures ayant reçu l'autorisation des parents ou du responsable légal. Nous vous demandons de bien vouloir remplir le tableau ci-dessous et d'informer les personnes autorisées qu'elles devront présenter leur pièce d'identité au conducteur.

En dehors de ces autorisations permanentes, votre enfant sera ramené à la garderie si aucune personne habilitée n'est présente à la descente du car.

Nous, soussignés,père, mère, responsable légal, de l'enfant....., autorisons les personnes indiquées ci-dessous à récupérer mon enfant à la sortie du car

Nom et prénoms des personnes autorisées	Téléphone	Lien avec l'enfant (grands-parents, voisin, oncle, ami...)

Fait le, à

Signature,

INFORMATION TARIFS APPLICABLES POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE 2022/2023 ET MODALITES DE PAIEMENT

ROCHEMAURE Maternelle et Primaire <i>Ramassage matin et soir</i>	117 €	Facturation au semestre : envoi d'un titre exécutoire par semestre. Le paiement sera à adresser directement à la Trésorerie de Le Teil après réception de ce titre, il sera également possible avec la référence mentionnée sur le titre de régler par Internet : www.tipi.budget.gouv.fr	<ul style="list-style-type: none">➤ Réduction 2^{ème} enfant : 14€➤ Réduction 3^{ème} enfant : 25€➤ Réduction 4^{ème} enfant : 34€ <i>Réductions non cumulables avec le ½ tarif</i> <ul style="list-style-type: none">➤ ½ tarif accordé jusqu'à 4 trajets inclus➤ Tout mois commencé est dû
--	-------	---	--